



**Publication externe de poste vacant**

**50563719**

**Job Posting Title**

FONCTIONNAIRE PRINCIPAL CHARGÉ DE LA CULTURE

**Date de début**

10.08.2018

**End Date**

12.09.2018

**Code de référence**

10001344 (04)

**Désignation de la fonction**

SENIOR CULTURAL OFFICER

**Organization**

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

En vue de la réalisation de cet objectif, la Commission de l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre de sa structure organisationnelle et au recrutement à tous les postes vacants.

La Commission de l'Union africaine invite, par conséquent, les candidats ressortissants des États membres à faire acte de candidature au poste de Fonctionnaire principal chargé de la culture au sein du Département des Affaires sociales.

**Service**

1. Poste :

Intitulé du poste : FONCTIONNAIRE PRINCIPAL CHARGÉ DE LA CULTURE

Grade : P3

Lieu d'affectation : Département des Affaires sociales

Superviseur : Chef de la division de la Culture

Poste 1

## Tâches

### Principales fonctions et responsabilités

- Contribuer à définir et à clarifier les principaux domaines des cultures africaines contemporaines et leurs bases historiques, et les relier aux réalités des communautés économiques régionales ;
- Contribuer à mener des études et organiser périodiquement des rencontres sur les différents aspects des cultures africaines, en abordant leurs relations avec d'autres cultures du monde et les défis à relever dans l'avenir tout en veillant à ce que les cultures africaines contribuent concrètement au courant universel des valeurs humaines et de la civilisation ;
- Analyser les faiblesses et les forces des cultures africaines liées aux défis urgents de la vie et de la mondialisation, aux impératifs d'intégration et de développement, aux impératifs de paix et de sécurité et aux problèmes sociaux marquants, et contribuer à des propositions d'approches appropriées et innovantes ;
- Proposer des éléments de modèles de politique culturelle, des plans stratégiques de développement culturel et des programmes de mise en œuvre des modèles existants de politique culturelle ;
- Aider le Département à formuler des politiques et des programmes et surveiller la mise en œuvre au niveau continental de programmes et d'initiatives visant à régler des problèmes liés à la culture ;
- Suivre et surveiller des activités importantes dans le domaine de la culture et d'autres problèmes liés à la culture, et en faire rapport ;
- Analyser des politiques et stratégies de renforcement de la coopération intra-africaine dans le domaine de la culture et d'autres problèmes liés à la culture ;
- Promouvoir la coopération régionale africaine et internationale en collaboration avec les États, les communautés et les organisations intergouvernementales ;
- Aider à la préparation et à l'organisation de réunions liées à la mise en œuvre de programmes de travail approuvés pour le Département dans le domaine de la culture et des thèmes y relatifs ;
- Contribuer à la gestion générale de la Division : personnel, exécution du budget, qualité, discipline et formation en conformité avec les règles et procédures pertinentes en vigueur ;
- Élaborer et soumettre des rapports périodiques sur les activités et les missions spécifiques.

## Exigences

### 1. Qualifications académiques et expérience requises

Le candidat doit être titulaire d'un Master universitaire dans les domaines pertinents de la culture, des arts, des médias ou toute autre discipline pertinente, avec 7 ans d'expérience appropriée dans des domaines liés à la culture, aux arts et/ou aux médias, au niveau national, régional ou international, dont 3 ans à des postes de responsabilité.

OU

Il doit être titulaire d'une Licence universitaire dans les domaines pertinents de la culture, des arts, des médias ou toute autre discipline pertinente, avec 10 ans d'expérience appropriée dans des domaines liés à la culture, aux arts et/ou aux médias, au niveau national, régional ou international, dont 5 ans à des postes de responsabilité.

### 2. Autres compétences requises

- Connaissance pratique de l'élaboration et de l'analyse des politiques, de la gestion, de la mise en œuvre et du suivi des programmes et projets ;
- Expérience en matière de gestion, excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles à organiser, à motiver les autres et à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Excellentes aptitudes en matière de rédaction et d'établissement de rapports ;
- Excellentes aptitudes en matière de communication et de négociation ;
- De solides compétences en matière de planification et d'organisation ;
- Maîtrise de l'outil informatique.

### 3. Connaissance des langues :

Le candidat doit maîtriser au moins une des langues de travail de l'Union africaine. La connaissance d'une ou

de plusieurs autres langues de travail serait un atout.

#### 4. Durée du contrat

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat régulier pour une période de 3 ans, dont les 12 premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période de 2 ans, sous réserve de résultats et de réalisations satisfaisants.

#### 5. Égalité de chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

#### 6. Rémunération

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 37 453,00 \$ EU (P3 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (46 % du salaire de base), l'indemnité de logement (22 932,00 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (100 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 10 000 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux de la Commission de l'Union africaine.

#### Comment soumettre sa candidature

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 11 Septembre 2018, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>. Les candidatures déposées font l'objet d'une sélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une sélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines  
Direction, Commission de l'Union africaine  
Addis-Abeba (Éthiopie)

#### **Type de contrat**

Régulier (Longue durée)

#### **Taux d'activité**

Temps plein

#### **Établissement**

Headquarters